

## Commune de Mauges-sur-Loire

### Délibération N°DL\_2026\_04\_007

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt six, le deux avril à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle BELISA, rue des charmilles sur la commune déléguée de BEAUSSE sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, Maire de la commune de Mauges-sur-Loire, vendredi 27 mars 2026.

#### Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON, Luc CHAUVIN, Anita ROBICHON, Valéry DUBILLOT, Marie LE GAL, Fabien JOLIVET, Isabelle VATELOT, Jean-François ALLARD, Marie-Christine GUIBERTEAU, Marie-Béatrice MORISSEAU, Guy CAILLAULT, Yannick BENOIST, Nadège MOREAU, Yves PLUMEJEAU, Richard DAVID, Laetitia NAUD, Gaétane GABORY, Sylvia BENETEAU, Séverine MORINEAU, Angéline RICHO, Guillaume MOREL, Lydia MUSSET, Anne-Françoise CADIOT OGER, Nicolas LE LABOURIER, Magalie ALLAIRE, Albert COIFFARD, Adrien ALLARD, Sophie BECHEREAU, Gaël BEDUNEAU, Samuel BELANGER, Sandra BELLANGER, Jean-Claude BELLICAUD, Stéphane BESNIER, Philippe BOURSIER, Karen BULTEAU, Mathéo GOURDON, Isabelle BUREAU, Arlette BURGEVIN, Bruno CHAUVIGNE, Stéphane COULON, Jacky COURANT, Françoise COUTAULT, Jacques DE MAISONNEUVE, Timothée DEBRARD, Frédéric DOUGE, Jean-René GRASSET, Sandrine LE GALL, Aurélien LETOURNEAU, David MAINGUY, Hélène MARCHAND, Ingrid MASSE, Anne-Valérie MOITA FERNANDES, Céline MOREAU, Stéphanie OGER, Virginie PELISSIER, Christelle TREMBLAY, Vivien TUFFREAU, Narciso VILACA, Ariel YARIV

#### Étaient excusés, Mesdames et Messieurs :

Yvette DE BARROS pouvoir à Gilles PITON  
Stéphane BIDEZ pouvoir à Samuel BELANGER  
Guillaume BODIN pouvoir à Luc CHAUVIN  
Sophie DEMANGE pouvoir à Laetitia NAUD  
Josseline LHOMMEAU pouvoir à Guy CAILLAULT  
Isabelle MONFRAY pouvoir à Arlette BURGEVIN

*Monsieur Aurélien LETOURNEAU a été désigné secrétaire de séance.*

## **CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire indique que conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il propose de créer quatorze commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- commission voirie/mobilités
- commission cadre de vie
- commission finances
- commission culture
- commission bâtiments
- commission économie de proximité
- commission communication
- commission proximité/vie associative
- commission urbanisme
- commission santé/social/gérontologie
- commission enfance/jeunesse/affaires scolaires
- commission restauration collective/transition écologique
- commission tourisme/patrimoine
- commission sports

Il propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec environ douze membres, chaque membre pouvant faire partie d'une ou plusieurs commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à :

<b>Oui</b>	<b>64</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>
<b>Non comptabilisé</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>64</b>

### **DÉCIDE DE :**

➤ Adopter la liste des commissions municipales suivantes :

- commission voirie/mobilités
- commission cadre de vie
- commission finances
- commission culture
- commission bâtiments
- commission économie de proximité
- commission communication
- commission proximité/vie associative
- commission urbanisme
- commission santé/social/gérontologie

- commission enfance/jeunesse/affaires scolaires
- commission restauration collective/transition écologique
- commission tourisme/patrimoine
- commission sports

- Décider que les commissions municipales peuvent comporter environ douze membres, chaque membre pouvant faire partie d'une ou plusieurs commissions,
- Désigner au sein des commissions suivantes, après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, :

Commission voirie/mobilités					
Laëtitia NAUD	Jacky COURANT	Jean-François ALLARD	Yves PLUMEJEAU	Narciso VILACA	Valéry DUBILLOT
Luc CHAUVIN	Arlette BURGEVIN	David MAINGUY			
Commission cadre de vie					
Luc CHAUVIN	Samuel BELANGER	Stéphane BIDET	Stéphane BESNIER	Laëtitia NAUD	Anita ROBICHON
Jean-René GRASSET	Arlette BURGEVIN				
Commission finances					
Marie LE GAL	Sophie DEMANGE	Valéry DUBILLOT	Mathéo GOURDON	Timothee DEBRARD	Jean-René GRASSET
Nicolas LE LABOURIER					
Commission culture					
Marie-Christine GUIBERTEAU	Adrien ALLARD	Anne-Valérie MOITA-FERNANDES	Sandra BELLANGER	Hélène MARCHAND	Gaël BEDUNEAU
Commission bâtiments					
Narciso VILACA	Marie-Béatrice MORISSEAU	Jean-Claude BELLICAUD	Stéphane COULON	Yannick BENOIST	David MAINGUY
Bruno CHAUVIGNE					
Commission économie de proximité					
Jacques de MAISONNEUVE	Yves PLUMEJEAU	Adrien ALLARD	Richard DAVID	Guy CAILLAULT	Marie LE GAL
Vivien TUFFREAU	Nicolas LE LABOURIER	Lydia MUSSET			
Commission communication					
Fabien JOLIVET	Stéphane BIDET	Marie-Christine GUIBERTEAU	Timothee DEBRARD	Isabelle VATELOT	Anne-Françoise CADIOT-OGER
Ariel YARIV					
Commission proximité/vie associative					
Gaëtane GABORY	Isabelle VATELOT	Anita ROBICHON	Angéline RICHOU	Valéry DUBILLOT	Yannick BENOIST
Vivien TUFFREAU	Marie LE GAL	Nadège MOREAU	Yvette BARROS DE	Luc CHAUVIN	Guy CAILLAULT
Gaël BEDUNEAU	Magalie ALLAIRE				
Commission urbanisme					

Nadège MOREAU	Guy CAILLAULT	Christelle TREMBLAY	Jean-François ALLARD	Jacky COURANT	Gaëtan GABORY
Bruno CHAUVIGNE	Lydia MUSSET				
Commission santé/social/gérontologie					
Josseline LHOMEAU	Virginie PELISSIER	Marie LE GAL	Séverine MORINEAU	Philippe BOURSIER	Marie-Béatrice MORISSEAU
Karen BULTEAU	Ingrid MASSE	Françoise COUTAULT	Ariel YARIV	Magalie ALLAIRE	
Commission enfance/jeunesse/affaires scolaires					
Isabelle BUREAU	Sophie DEMANGE	Sylvia BENETEAU	Céline MOREAU	Françoise COUTAULT	Sophie BECHEREAU
Guillaume BODIN	Isabelle MONFRAY	Anne-Françoise CADIOT-OGER			
Commission restauration collective/transition écologique					
Guillaume BODIN	Aurélien LETOURNEAU	Stéphane COULON	Jacky COURANT	Isabelle MONFRAY	Lydia MUSSET
Commission tourisme/patrimoine					
Sandra BELLANGER	Fabien JOLIVET	Stéphane BIDET	Marie-Christine GUIBERTEAU	Sandrine LE GALL	Hélène MARCHAND
Commission sports					
Albert COIFFARD	Mathéo GOURDON	Frédéric DOUGE	Stéphanie OGER	Jean-Claude BELLICAUD	Guillaume MOREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux, qui commencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou, à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Nombre de conseillers : 65  
 Nombre de présents : 59  
 Nombre de votants : 64  
 (dont 6 pouvoirs)

Signé le 8 avril 2026  
 Le Maire  
 Gilles PITON